

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association DEMAINS

Samedi 28 mai 2011 – GIF-sur-YVETTE

En 2011, l'Assemblée Générale de l'Association DEMAINS s'est déroulée une nouvelle fois à GIF-sur-YVETTE le samedi 28 mai 2011.

A cette date, sur les 50 personnes ayant payé leur cotisation en 2010 et 2011, donc pouvant voter, 21 sont présentes et 22 ont envoyé un pouvoir soit un total de 43 votants. Le quorum de 50 % est donc largement atteint.

L'Assemblée Générale proprement dite s'est tenue à partir de 14 heures. Le matin a été consacré à des nouvelles de nos partenaires : LITDS en Inde et la CODER au Nicaragua.

En début de matinée, Catherine ROSSIGNOL, Présidente de DEMAINS, accueille Peter Daniel, notre partenaire de l'Andhra Pradesh en Inde. Ashok et Thomas, étudiants jésuites actuellement en formation au Centre Sèvres, originaires de l'Andhra Pradesh, sont également présents. Tous les deux connaissent bien Peter Daniel et les actions qu'il mène au profit des plus défavorisés. Ils ont joué, tour à tour, le rôle d'interprète.

Peter Daniel fait un rapide historique de la présence des jésuites en Inde, présence qui remonte à l'année 1703, avec l'arrivée de 3 jésuites. Il rappelle que pour la communauté jésuite, la foi est liée à la justice et au service. L'aide apportée à une personne ou à une communauté de personnes n'a qu'un seul objectif : rendre autonome et capable d'aider une autre personne à son tour. Peter Daniel insiste aussi sur la joie intérieure qu'il ressent du fait de permettre aux plus démunis et défavorisés de devenir acteur de leur vie et de celle des autres.

Il est à présent responsable de nombreuses missions destinées aux populations suivantes :

- 3 aux populations tribales
- 7 aux dalits
- 1 pour les enfants des rues à Hyderabad
- 1 pour les enfants de parents incarcérés
- 1 pour les tisserands

Cela représente près de 3 000 enfants.

Il présente un DVD sur les actions de la mission LITDS, au profit des populations tribales de Katukapalli, dans la région de Badrachalam en Pradesh, portant notamment sur le projet santé soutenu par DEMAINS de 2007 à 2010 inclus.

Il évoque ensuite deux nouveaux projets dans une autre région de l'Andhra Pradesh, concernant une population de dalits. (Les dalits sont les populations, qui, en Inde, constituent dans le système des castes les « Intouchables » ou les « hors castes ». Au motif qu'ils sont nés « impurs » là où d'autres seraient nés « purs », ils subissent quotidiennement un véritable "apartheid" : discrimination sociale, économique et culturelle ; exploitation dans le travail ; interdits de toutes sortes...)

- Le premier projet est urgent. Il porte sur le financement d'un système de cuisson à vapeur pour l'internat des enfants de la Mission à DARSI où Peter Daniel a créé une école en 1991. L'eau servant à la boisson et la cuisine est fluorée, ce qui a des conséquences néfastes sur la santé des enfants, particulièrement pour les os et les dents.

- Le second projet porte sur des actions de sensibilisation aux problèmes du SIDA qui se propage dans les villages de dalits dans cette même région de Darsi.

Les deux projets seront débattus lors du prochain conseil d'administration

La parole est ensuite donnée à José IBERO, adhérent de DEMAINS, qui a passé 3 jours à Cinco-Pinos au Nicaragua en novembre 2010. Il a pu constater l'amélioration des routes par le Gouvernement. La rue principale de Cinco-Pinos est pavée, ainsi que celles reliant les hameaux de San Pedro et San Francisco. La téléphonie mobile passe à présent. Toutefois, les apports que DEMAINS et d'autres associations font à la CODER, restent déterminants dans le développement de Cinco-Pinos. De nombreux agriculteurs vivent mieux grâce aux projets que nous finançons. D'une part, leurs familles retrouvent une certaine aisance financière, et d'autre part, ils sont surtout fiers de se sentir capables de s'en sortir enfin.

Il confirme la détermination et la volonté des membres de la CODER pour mener des actions de solidarité et de développement durable, pour et avec la contribution des plus démunis.

Le déjeuner est pris sur place et l'Assemblée Générale commence à 14 heures.

Catherine ROSSIGNOL, Présidente, ouvre la séance en remerciant tout d'abord Françoise et Dominique LEVESQUE d'avoir organisé l'Assemblée Générale à GIF-sur-YVETTE et permis l'accueil et l'hébergement des personnes présentes.

1) Approbation du compte-rendu de l'AG du 23 mai 2010

Approbation à l'unanimité.

2) Présentation du rapport moral et d'activités de l'année 2010

Le rapport d'activités est joint en annexe 1.

Ce rapport inclut les décisions du CA prises le 15 janvier 2011.

Approbation à l'unanimité.

3) Présentation du rapport financier 2010 Présentation du budget prévisionnel 2011

Le rapport financier est joint en annexe 2

En 2010, le nombre de membres actifs, c'est à dire de ceux qui paient la cotisation, a été constant : 60.

La cotisation donne le droit de vote à l'Assemblée Générale, à condition qu'elle ait été payée l'année en cours et l'année précédente.

Le montant des cotisations permet de couvrir les frais de fonctionnement indiqués dans le bilan, étant précisé que dans le total de 849,11 € ne figurent pas les frais de déplacement, dont le remboursement n'est pas demandé, mais qui font l'objet d'un don équivalent.

Au 31 décembre 2010, il y avait 4 000 € en réserve contre 14 500 € au 31 décembre 2009. Cela s'explique par le fait qu'en 2009, aucun envoi n'a été fait à la CODER. En revanche 7 800 € ont été envoyés début février 2010.

Lors de l'AG de 2010, il avait été demandé que les recettes liées aux tournées du vélo-calèche « CARMEN » apparaissent clairement.

André HUBER précise qu'en 2010, il n'a pas reçu de chèque spécifique d'Evelyne CHAUVEL à ce titre. Par ailleurs, il n'a pas encore reçu les 100 € attendus de la commune de Saint Hilaire sur Riez pour la participation d'Evelyne et de son vélo-calèche au marché de Noël en décembre 2010. (Evelyne est absente à cette Assemblée Générale car elle a été sollicitée pour pédaler avec son vélo-calèche lors d'une manifestation).

André HUBER présente également le budget prévisionnel de 2011. Les recettes attendues sont équivalentes à celles de 2010, soit : 15 100 €

Les comptes 2010 ont été approuvés par le vérificateur aux comptes.

Approbaton à l'unanimité.

4) Fixation de la cotisation 2012

La cotisation 2012 reste fixée à 25 €, à l'unanimité moins une abstention.

5) Election du vérificateur aux comptes pour 2011

André ORMIERES, renouvelle sa candidature.

Approbaton à l'unanimité

6) Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Deux postes sont à pourvoir :

- celui de Françoise LEVESQUE qui arrive en fin de mandat et ne peut se représenter,
- celui d'Evelyne CHAUVEL qui démissionne faute de disponibilité suffisante.

Michel BAQUE présente sa candidature le jour de l'Assemblée Générale.

Il est élu à l'unanimité.

La composition du nouveau CA de 8 membres est la suivante

Michel BACQUE – Noëlle CHARBONNIER – André HUBER – Marie LESAIN – Hélène LIABEUF – Catherine ROSSIGNOL – Jean-Pierre ROSSIGNOL – Hélène SAUVAGE.

7) Questions diverses

7-1 Le Petit Journal

A la demande des membres du CA, lors de la réunion du 15 janvier 2011, il est demandé l'avis de l'Assemblée Générale sur la pertinence de continuer la parution du Petit Journal, dans la mesure où le site internet permet d'avoir des informations en continu.

La plupart des présents pensent que la parution du Journal reste importante. Il permet de maintenir le lien avec des personnes qui n'iraient pas spontanément sur le site.

L'envoi par mail permet facilement le téléchargement et l'impression. Pour les autres il faut maintenir l'envoi par la voie postale. Pour beaucoup encore, la lecture du support papier est privilégiée et le document peut être communiqué.

Compte tenu du nombre important d'envoi par la poste ((50 destinataires pour le dernier journal n° 8 début avril 2011) il est décidé de téléphoner aux 50 familles concernées. Il est probable qu'un certain nombre de destinataires ait à présent accès à internet, sans que DEMAINS ne le sache. Cela permettra de diminuer d'autant les frais d'envoi. Claudine et Marie Claude proposent de le faire.

7-2 L'aide d'urgence

A deux reprises en 2010, l'Association DEMAINS a été sollicitée pour des aides d'urgence et a répondu favorablement :

- 3 000 € ont été envoyés à la CODER en octobre 2010 compte tenu des intempéries de l'été 2010 et des pluies torrentielles qui ont tout saccagé,

- 6 150 € ont été envoyés à LITDS début 2010 : 3 850 € pour l'installation d'un purificateur d'eau pour un collège à Vinukonda, l'eau n'étant pas potable et source de nombreuses maladies pour les enfants ; 2 300 € pour le creusement d'un puit dans 5 villages, permettant un accès à l'eau immédiat. Peter Daniel a fait la demande en urgence car il a été témoin d'un incendie dans un village, qui a tout détruit car l'accès à l'eau était à plusieurs kilomètres à pied.

Les sommes ainsi envoyées pénalisent d'autant le disponible pour le financement des projets pour lesquels DEMAINS a été sollicité par ailleurs, et parfois s'est engagé.

Est-il pertinent de répondre favorablement aux demandes d'urgence ?

D'une façon générale, l'Assemblée Générale juge que s'agissant de nos partenaires habituels, en qui nous avons confiance, il est normal d'y donner une suite favorable si les finances le permettent. Les partenaires sont les premiers à connaître les besoins immédiats.

Pour la CODER, il s'agissait bien d'une aide d'urgence, la réparation des dégâts étant nécessaire à la poursuite des projets en cours. Un ami demande de l'aide, on répond oui, c'est normal.

Les demandes de LITDS se présentaient plus comme des projets que comme de l'aide d'urgence, les populations concernées n'étant pas les tribus gothigoyas du projet santé soutenu par DEMAINS.

Toutefois, il faut considérer également l'importance des projets de petite envergure qui apportent beaucoup sur place et dont l'engagement financier est moindre. Qu'il s'agisse de la CODER ou de LITDS, ce sont bien les acteurs sur place qui savent ce qui est prioritaire pour le bien des populations.

7-3 Prochaine Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale se déroulera dans l'Ouest, probablement **le week-end du 2-3 juin 2012.**

Le lieu exact reste à déterminer.

Fin de l'Assemblée Générale à 17h